

Questions orales

dans la Chambre qui était un des ministres du gouvernement de l'honorable Robert Bourassa, en mai 1987. Et en mai 1987, alors que le député était ministre, il y a eu un bris de sécurité. Le ministre des Finances n'a pas démissionné et le député était en faveur de la position du ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque.

[Traduction]

LA FUIITE D'UN DOCUMENT—ON DEMANDE SI
QUELQU'UN A UTILISÉ LES RENSEIGNEMENTS POUR UN
GAIN PERSONNEL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Tout le pays sait qu'au moins deux Canadiens ont eu, hier après-midi, accès à certains renseignements confidentiels sur le budget, ce qui leur a donné la possibilité d'utiliser ces renseignements pour effectuer des transactions à la Bourse de Toronto par exemple. Aujourd'hui, dans sa deuxième édition, le *Citizen* d'Ottawa rapporte qu'un autre fonctionnaire de cette ville aurait eu accès à ces renseignements deux jours plus tôt. On prétend qu'il en aurait parlé à au moins 20 de ses amis et parents.

M. McDermid: Dites-nous son nom!

M. Broadbent: Il affirme qu'il ne s'est pas servi de ces renseignements pour effectuer des opérations boursières parce qu'il ne connaît rien à la Bourse et ne sait pas comment il aurait pu en tirer un profit quelconque.

Est-ce que le ministre des Finances peut nous garantir qu'aucun Canadien n'a, au cours des dernières 48 heures, utilisé ces renseignements pour en tirer des gains personnels?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député possède des renseignements au sujet d'une personne qui a tiré des gains personnels de ces renseignements, qu'il en informe la GRC afin qu'elle puisse mener une enquête appropriée. C'est ce qu'a fait le gouvernement en apprenant que les mesures de sécurité avaient été violées, l'acte criminel qui aurait été commis et à la suite duquel le document a été remis à M. Small de la chaîne de télévision Global. Si le député possède d'autres renseignements, qu'il les transmette directement à la GRC.

Des voix: Bravo!

LA POSSIBILITÉ DE TRANSACTIONS D'INITIÉS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, c'est le ministre des Finances qui est responsable des renseignements contenus dans le budget et non les députés de ce côté-ci de la Chambre. Il devrait le savoir.

Des voix: Bravo!

M. McDermid: De quoi êtes-vous responsables, vous?

M. Broadbent: Je veux répéter ma question au ministre, car il n'y a pas répondu. Le ministre des Finances sait que si les renseignements contenus dans le budget doivent rester secrets, c'est entre autres pour éviter que certains en profitent à la Bourse. Comme il sait sans l'ombre d'un doute qu'au moins deux Canadiens ont eu accès à ces renseignements avant le dépôt du budget—et le bruit court qu'un autre Canadien aurait été au courant et en aurait informé vingt autres—je voudrais qu'il nous assure qu'aucun Canadien n'en a profité pour faire de l'argent. S'il ne peut nous en assurer, va-t-il remettre sa démission?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, les Canadiens, je pense, en ont par dessus la tête de. . .

M. Barrett: Vous!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): . . . l'affectation politique du chef du Nouveau Parti démocratique.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Tout comme Bob Rae, son collègue, qui je crois prendra sa place dans quelques mois.

M. Lapierre: Qui prendra la vôtre?

M. Wilson (Etobicoke—Centre): La question soulevée par le député est celle dont nous avons discuté pendant deux heures avant la pause du déjeuner. Nous avons dit à ce moment-là à la Chambre qu'une fois informés, nous avons agi le plus rapidement possible.

M. Riis: Non, ce n'est pas vrai.

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Nous avons contacté le chef du Nouveau Parti démocratique, qui demande maintenant pourquoi nous n'avons pas agi différemment, alors qu'il a entravé les efforts que nous faisons pour présenter le budget à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur le Président, comme il s'est déjà occupé du commerce des valeurs dans le secteur privé et qu'il a toujours agi jusqu'à maintenant de manière responsable et intègre, il sait—et je le lui dis franchement—que la simple possibilité pour quelqu'un d'avoir eu accès à des renseignements susceptibles de lui rapporter, met en jeu sa responsabilité en tant que ministre des Finances. Il devrait donc démissionner. Il le sait.